



Futur professionnel du soin... Découvrez le pack étudiant de l'AIAS !

➤ Responsabilité Civile Professionnelle

Une assurance en cas de mise en cause lors de soins prodigués à un patient dans le cadre de vos stages et de vos missions à l'étranger.

Montant de garantie tous dommages confondus :
3 000 000 € par sinistre et 10 000 000 € par année d'assurance.

➤ Protection Juridique

Une assistance téléphonique pour répondre à vos questions, un accompagnement pour rechercher une solution à l'amiable.

Montant de garantie : 15 000 € par litige.

➤ Cotisation annuelle
élève et étudiant du paramédical

7 €

➤ Cotisation annuelle
étudiant sage-femme

13 €

Tél : 04 50 45 10 78

contact@aias.fr

www.aias.fr



Bulletin d'adhésion

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance : Sexe : H F

Pays de naissance :

Etudiant en (spécialité) :

Adresse :

.....
.....
.....
.....
.....

Tél :

Mobile :

Mail :

L'AIAS est mandataire d'assurance immatriculé au registre de l'ORIAS sous le n°21007604 (www.orias.fr). Responsabilité Civile Professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512.7 du Code des Assurances. Activité exercée sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

En adhérant à l'AIAS, vous acceptez que l'association enregistre vos données personnelles collectées dans ce bulletin d'adhésion. En l'occurrence, nous vous autorisons à communiquer avec vous, afin de vous informer des dernières actualités de notre association, de ses actions, de vous adresser ses appels à cotisation et toutes informations relatives aux élections des délégués à l'Assemblée Générale. L'AIAS s'engage à ne pas divulguer, transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, à l'exception de ses assureurs afin de bénéficier des garanties d'assurance dans le cadre de l'instruction des sinistres, conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) de 2018 sur la protection des données personnelles. Pour connaître et exercer vos droits, notamment le retrait de consentement à l'utilisation de vos données, vous pouvez consulter notre Politique de confidentialité et de protection des données sur www.aias.fr ou nous écrire : par mail à contact@aias.fr ou par courrier au Siège de l'AIAS.

Je déclare avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information sur le Produit d'assurance (IPID) ainsi que de la notice d'information des contrats d'assurance et d'assistance et en accepter les termes.

Le Document d'Information sur le Produit d'assurance (IPID) et la notice d'information des contrats Responsabilité Civile et Protection Juridique sont à disposition sur simple demande et sur le site Internet www.aias.fr

Date et signature :

Bulletin d'adhésion à retourner complété à l'AIAS :

30 route des Creussettes – 74330 POISY

accompagné :

- d'un certificat de scolarité,
- d'un règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'AIAS.

Cadre réservé à l'AIAS

N° adh : Date adh :

Association Interprofessionnelle des Acteurs du Soin et du Social

Tél : 04 50 45 10 78 - contact@aias.fr - www.aias.fr